

18 Provinces

10e édition de la Journée nationale du Drapeau à Oyem... Éduquer et s'appropriier les valeurs républicaines



Les officiels durant la cérémonie

Photo : PME



Passage en revue des troupes par le gouverneur du Woleu-Ntem, Joël Ogouma

Photo : PME



La présentation du drapeau.

Photo : PME

PME
Oyem/Gabon

À l'instar des autres localités du pays, la ville d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, a célébré, le 9 août dernier, la 10e édition de la Journée nationale du Drapeau, sous le thème de réflexion: "Éthique, conscience patriotique et construction nationale".

La tribune officielle a constitué l'épicentre de cet événement, marqué par la présentation au public, des différentes facettes de notre emblème national:

le Vert-Jaune-Bleu, par le directeur d'Académie provinciale (DAP), Jean-Pierre Ngui Allogo. Une cérémonie sobre, qui a débuté par le passage en revue des forces de défense et de sécurité, par le gouverneur du Woleu-Ntem, Joël Ogouma, qui, pour la circonstance, arborait une tenue d'apparat sombre. À la suite de l'exécution de l'hymne national "La Concorde", le drapeau national est sorti de sa réserve, avant d'être planté devant les autorités présentes à la tribune: élus nationaux, chefs de service administratifs et chefs des corps. Cet "étendard national" n'a jamais été aussi

flamboyant. Pour la célébration de la 10e édition de cet emblème national, les autorités locales ont décidé de confier au département en charge de l'Éducation nationale et de l'Instruction civique dans le Septentrion, le renforcement et l'appropriation par les citoyens, de tous ces aspects symboliques, dans le but de garantir la sauvegarde et la promotion des valeurs républicaines. Le DAP a rappelé que cette journée dédiée à notre drapeau a été instituée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, dès son accession à la magistrature suprême, en 2009, dans le souci "de

faire face à la crise des valeurs républicaines". Ainsi, le "Vert-Jaune-Bleu" demeure-t-il, jusqu'à ce jour, le symbole le plus fort autour duquel "tous les Gabonais doivent se retrouver et se reconnaître". De ce fait, tous les concitoyens ont été invités à s'approprier les enseignements incarnés par l'emblème national. Cela passe inévitablement par "la culture de l'esprit patriotique, gage de l'émergence d'une culture et d'une formation citoyenne", a martelé M. Ngui Allogo. Précisant que le drapeau national est "le symbole qui unit les Gabonais à leur environnement géographique, à leur terre

patrie, à la fraternité qui unit les uns aux autres. C'est le ciment de la cohésion nationale qui raffermirait l'unité de tout un peuple". Selon l'enseignant, le drapeau national est également le symbole de l'autorité de l'État. C'est dans cette optique qu'il est toujours arboré à l'endroit où cette autorité est exercée: ministères, ambassades, gouvernorats, écoles, auxiliaires de commandement et autres institutions républicaines. Tous les concitoyens sont donc appelés à vouer au drapeau national, un respect et un amour indéfectibles, une vénération sans faille. S'agissant du thème

de cette année, Jean-Pierre Ngui Allogo a exhorté ses compatriotes au ressaisissement, afin de raviver le sens des responsabilités et le devoir républicain. Ce thème doit, à terme, amener tout un chacun à cultiver l'esprit patriotique, en approfondissant le sentiment d'appartenance à un même pays, à une même Nation, à une même communauté, à clamer haut et fort la fierté d'être Gabonais. Le DAP du Woleu-Ntem a, enfin, eu une pensée pour les défunts présidents de la République, Léon Mba, le père de la Nation, et Omar Bongo Ondimba, le bâtisseur.

... et à Mouila

Sur fond d'appel au civisme



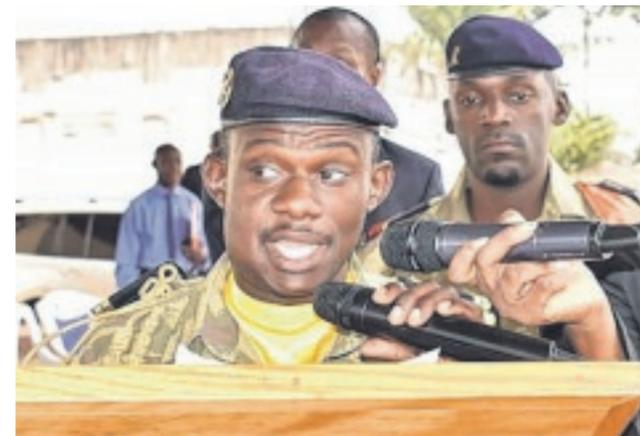
Les officiels à la tribune.

Photo : Félicien Ndong



Le sous-lieutenant Mouemba Mondo intervenant sur la thématique.

Photo : Félicien Ndong



Le lieutenant Alphonse Pendi faisant l'historique de la Journée du Drapeau.

Photo : Félicien Ndong

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

MOUILA, chef-lieu de la province de la Ngounié, n'a pas fait exception pour cette journée spéciale dédiée au drapeau national. Une manifestation strictement républicaine, qui s'est déroulée à la place des fêtes de la commune, sous l'autorité du gouverneur Benjamin Banguébe Mayoubi. En présence des chefs des corps des forces de défense et de sécurité, des directeurs et chefs des services provinciaux.

Contrairement aux années antérieures, cette 10e édition a revêtu un caractère assez particulier, dans la mesure où aucune allégeance n'a été faite au dra-

peau. Ainsi, à la suite de l'arrivée du gouverneur, accompagné du directeur du centre d'instruction de la 6e Région militaire, le lieutenant-colonel Woura, assurant l'intérim du commandant de ladite Région, le colonel Landry Mbondo, les deux personnalités ont passé les troupes en revue. Des troupes composées du porte-étendard, d'un détachement de l'escadron de la gendarmerie nationale et de deux sections de combat de l'armée de terre, placés sous le commandement du lieutenant de gendarmerie, Carle Dieudonné Bibang Bi-Ekang. Après ce cérémonial, l'autorité provinciale a pris place à la tribune officielle, aux côtés du préfet de la Douya-Onoye, Vincent de Paul Ivala, du maire de Mouila, Jean-Norbert Diramba, et du



Le gouverneur Benjamin Banguébe Mayoubi face au drapeau, pendant l'exécution de l'hymne national.

Photo : Félicien Ndong

président du Conseil départemental, Mokambo Divisso.

Le drapeau étant fixé sur son socle face aux officiels, il y a

eu deux interventions. Celles du lieutenant Alphonse

Pendi et du sous-lieutenant Raoul Mouemba Mondo. Les deux officiers subalternes ont appelé les uns et les autres au civisme, notamment sur l'historique et la symbolique, ainsi que la thématique.

La journée nationale du Drapeau a été instituée au cours du Conseil des ministres du 5 novembre 2009 par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. En référence à la loi 54/60 du 9 août 1960, cette journée doit être magnifiée et célébrée le 9 août de chaque année. Son institutionnalisation constitue donc une réponse appropriée à la généralisation des comportements inciviques et déviants. À l'irrespect des lois, des institutions et à l'indifférence à l'endroit des couleurs nationales et de l'hymne national.